



Paris, le 25/06/2020

## COMMUNIQUE

### A quand un plan de soutien rapide et massif de l'Etat au service public des transports en Ile de France ?

Depuis le début de la crise du coronavirus, la RATP a continué à assurer le service public des transports. Le professionnalisme et l'exemplarité de la RATP, le dévouement de l'ensemble de ses salariés ne se sont jamais démentis et ont été unanimement reconnus. La RATP a su s'adapter dans l'urgence à ce contexte exceptionnel de crise sanitaire et assurer le déconfinement dans des conditions d'exploitation contraignantes, destinées à assurer la sécurité de tous ses voyageurs.

La Présidente de la région Ile-de-France a récemment annoncé la situation de grave déficit financier à laquelle elle est confrontée, en raison de l'effondrement des recettes voyageurs et du versement mobilité.

Après avoir assuré la protection des intérêts essentiels de la Nation et la protection de la santé publique, l'Etat doit veiller à préserver et développer la politique des transports publics en Ile-de-France, dans l'esprit de la transition écologique chère au Président de la République.

La CFE-CGC Groupe RATP en appelle ainsi à la responsabilité de l'Etat, pour qu'il apporte très rapidement une réponse au besoin d'IDFM et un soutien financier global au secteur des transports publics, essentiel à la vie de la Nation, qui répond toujours présent en cas de crise.

Syndicat CFE-CGC Groupe RATP - 21, square Saint Charles 75012 PARIS  
Téléphone : 01 58 76 80 00 - Télécopie : 01 58 76 80 87 - Courriel : [contact@cfe-cgc-ratp.com](mailto:contact@cfe-cgc-ratp.com)

---

ORGANISATION ADHERENTE A LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRANSPORTS CFE CGC  
CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT CGC